

Petite enfance et parentalité

Une évolution contradictoire des savoirs*

Gérard NEYRAND

Centre interdisciplinaire méditerranéen
d'études et de recherches en sciences sociales

INTRODUCTION

Au cours de ce dernier demi-siècle, l'évolution des savoirs sur l'enfance et la parentalité met en relation diverses formes de contenu, de légitimité et de diffusion. Marqués tour à tour par divers courants disciplinaires (psychanalyse, psychologie, histoire, sociologie), par des thématiques variées sinon en conflit (carence maternelle, repositionnement des lieux d'accueil, perspectives féministes, modèles familiaux en contradiction, renouveau de la question du père, etc.), ces savoirs sont en pleine mutation, quand leur reformulation médiatique ne mène pas à d'importantes dérives.

S'impose alors l'hypothèse d'une recomposition actuelle des savoirs et des représentations de l'enfant et de la parentalité. Cette recomposition met en jeu le droit de l'enfant et s'articule à une image plurielle de l'enfant, vulnérable et tout-puissant à la fois. Elle renvoie à la diversification des modèles de socialisation et des positions parentales, alors qu'une nouvelle place paternelle cherche à se stabiliser.

Cette recherche a été effectuée pour la Caisse nationale des allocations familiales de France en réponse à son appel d'offres « Petite enfance » de 1996. Le rapport, rendu en 1999 sous le titre *Évolution des savoirs sur la petite enfance et parentalité. Une approche sociologique de la*

* Ce texte reprend un certain nombre d'analyses développées dans *L'enfant, la mère et la question du père* (Paris, Presses universitaires de France, 2000). Il s'inspire en outre d'un article à paraître dans la revue *Devenir*, 14(1), 2002 : « L'évolution du regard sur le lien parental. Approche sociohistorique de la petite enfance ».

constitution de l'enfant en sujet, a  t  publi  aux Presses universitaires de France en 2000. L'intitul  de l'ouvrage *L'enfant, la m re et la question du p re* met en  vidence la dissym trie des positions parentales   l' gard de l'enfant,   partir de l'analyse de l' volution des discours savants sur la question.

Si, comme le dit Pierre Bourdieu (1993), « les rapports familiaux tendent   fonctionner comme principe de construction et d' valuation de toute relation sociale », on con oit que leur organisation soit si difficilement remise en cause par les acteurs familiaux et par les constructions th oriques destin es   en rendre compte. C'est le cas notamment de la th orie clinique, qu'elle soit d'inspiration psychiatrique ou psychanalytique, qui prend appui et se d veloppe sur l'analyse des pathologies induites par un certain ordre familial, historiquement d termin . Si elle n'y prend garde, elle ne manque pas alors de tenir un discours familialiste, dont la fonction seconde est de l gitimer le syst me familial   partir duquel il s'est  rig . La diffusion massive de ce discours, ou plut t de sa version mass-m diatis e, contribue   la validation d'une certaine organisation de la famille o    la secondarisation du travail de la m re correspond celle du p re dans la vie quotidienne de l'enfant.

L' tude de l' volution des conceptions de la petite enfance suppose donc d'analyser la place qu'y tient chacun des parents et des autres personnes intervenant dans la socialisation. Elle traite d'un processus complexe qui voit se confronter les discours scientifiques   l' volution sociale puis se diffuser, de fa on incontr l e, les savoirs par les m dias.

UNE M THODE INTERACTIVE

La m thode utilis e pour rendre compte de cette  volution articule une relecture critique des principaux  crits sur la petite enfance et la parentalit    chaque p riode, avec les  v nements sociaux les plus marquants. Il s'agit de mettre en relation les divers positionnements th oriques sur le sujet aussi bien entre eux que par rapport   l'histoire sociale. En effet, si certaines th ories font syst me en se d veloppant dans le m me sens, elles restent tributaires des  v nements sociaux et politiques qui les conditionnent, et peuvent faire pol mique en entrant en contradiction avec d'autres th ories aux pr suppos s divergents. On le verra pour la th orie de l'hospitalisme.

Ce qui caract rise le passage dans une autre p riode est sans doute la restructuration du consensus  pist mologique (Foucault, 1966) qui autorise la prise de recul   l' gard des oppositions ant rieures, y compris par les acteurs parties prenantes de ces pol miques. Les objets de savoir traitant de l'humain apparaissent alors souvent comme des lieux o 

s'affrontent des constructions interprétatives divergentes, à l'intérieur d'une même discipline mais aussi et peut-être encore plus entre des disciplines différentes, selon les accentuations de l'évolution historique des approches disciplinaires comme de la demande sociale. Comme le dit Jacques Commaille (1996, p. 38), dans le domaine familial, « les vérités "scientifiques" apparaissent bien comme des constructions sociales où l'argument d'autorité de la science ne fait souvent que masquer, sous l'apparence du raisonnement scientifique, la réalité de la position idéologique : celle d'une minorité s'arrogeant le droit de produire les valeurs pour la société tout entière, celle de l'"air du temps" ». Dès lors, le champ scientifique nécessite d'être questionné quant à la validité des discours qu'il produit et à la normativité qui s'en dégage.

La problématique de la rupture

Mais cette évolution des savoirs s'effectue fréquemment à l'occasion de ruptures épistémologiques coupant avec le sens commun (Bachelard, 1967) ou avec l'état des savoirs scientifiques à un moment donné (Althüsser, 1965). La difficulté tient dans le fait que ces ruptures apparaissent aussi bien liées à l'évolution des connaissances et des analyses elles-mêmes qu'à l'évolution des mœurs et des pratiques sociales ou à l'évolution d'autres champs de connaissances, par exemple pour les sciences humaines, la physique ou la biologie. Il y a donc interférences constantes entre différents niveaux de la praxis sociale et ce serait une erreur de penser les savoirs scientifiques se développant indépendamment des systèmes sociaux où ils sont produits. A fortiori lorsqu'il s'agit des sciences humaines, car les sciences humaines se caractérisent non seulement par leur immersion dans les phénomènes qu'elles étudient, mais aussi par la diffusion généralisée de leurs principaux résultats par le biais de leur médiatisation. Comme le fait remarquer Anthony Giddens, « La révision chronique des pratiques sociales à la lumière de la connaissance de ces pratiques fait intimement partie du tissu des institutions modernes », si bien que les phénomènes familiaux « ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui, s'ils n'étaient complètement "sociologisés" et "psychologisés" » (Giddens, 1994, p. 47-49). D'où l'importance de comprendre comment les savoirs des sciences humaines sont diffusés par différents procédés de médiatisation.

L'approche de la médiatisation

Corrélativement à l'étude des savoirs et à leur mise en relation avec les évolutions sociales, la troisième dimension de notre travail a ainsi consisté dans l'étude de la médiatisation des savoirs scientifiques. Il s'agissait

de rendre compte aussi bien de ce qui est médiatisé – sur quoi porte la diffusion des connaissances – que de la façon dont s'effectue la médiatisation – les déformations et simplifications que subissent les contenus vulgarisés. Le choix de supports écrits pour réaliser cette analyse s'est vite imposé comme le plus pertinent, celui-ci permettant de comparer les formalisations des scientifiques à celles des journalistes et de dégager la spécificité des procédures de vulgarisation ou de diffusion.

J'ai effectué cette analyse essentiellement par le biais de revues grand public, soit généralistes (*Le Nouvel Observateur, L'Express, etc.*), soit spécialisées à destination des parents (*Parents, Enfants, etc.*) ou du public féminin (*Marie-Claire, Biba, etc.*) alors que le thème de la petite enfance est quasiment exclu des publications à vocation masculine. L'analyse a porté sur la façon dont s'effectuent la vulgarisation et la diffusion des savoirs à partir d'un corpus de 17 revues « grand public » parues durant un trimestre (avril, mai, juin) de 1997.

L'analyse s'appuie sur une comparaison entre les propos scientifiques originaux et les versions qui en sont données par les supports de vulgarisation, à la suite de la mise en correspondance entre eux des textes scientifiques parus dans les revues spécialisées et les ouvrages retenus.

LES GRANDES RUPTURES DANS LE CHAMP DES SAVOIRS SUR LA PETITE ENFANCE

Sur la base de ce que les grands précurseurs ont posé, trois ruptures, au moins partielles, avec l'état des connaissances élaboré lors des époques antérieures se dégagent : la fin de la guerre, la fin des années 1960, les années 1980.

Les grands précurseurs

Dans le mouvement historique de familialisation du XIX^e siècle porté par le corps médical, la mère se trouve requalifiée comme principale éducatrice de l'enfant, d'abord dans le monde bourgeois puis dans l'ensemble des couches sociales. La conséquence en est l'assimilation de la femme à la maternité, l'articulant à ce qui apparaît alors comme les traits caractéristiques du féminin/maternel : sensibilité, faiblesse et irrationalité.

Parallèlement, la naissance de la psychiatrie avec Pinel, puis Charcot, pose le malade mental comme un sujet souffrant, mais c'est véritablement Freud qui va donner à la petite enfance et à la relation parentale l'importance que l'on sait dans la genèse de l'esprit humain et des troubles psychiques. Il rompt avec la représentation portée par le pouvoir médical

et son appréhension organiciste des besoins et des fonctionnements du corps humain de l'enfant, de la mère et de la sexualité, pour progressivement imposer la prédominance d'un modèle philologique en termes de significations et procéder, par le statut fondateur donné à l'interprétation, à une « rupture épistémologique » dans le champ du savoir psychiatrique constitué et, plus globalement, au sein même de la visée anthropologique. « C'est depuis Freud que nous commençons de soupçonner ce qu'écouter donc ce que parler (et se taire) veut dire ; que ce "veut dire" du parler et de l'écouter découvre, sous l'innocence de la parole et de l'écoute, la profondeur assignable d'un second, d'un tout autre discours, le discours de l'inconscient » (Althüsser, 1973, p. 12-13).

D'autres auteurs comme Piaget, Vigotsky, Wallon ou des pédagogues comme Decroly, Montessori, Freinet marqueront de leurs travaux l'étude du jeune enfant, mais la rupture introduite par la psychanalyse est sans doute la plus fondamentale, mettant en évidence l'importance de l'imaginaire et du fantasme dans le fonctionnement psychique. Cependant, son audience va rester limitée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

L'après-guerre, ou l'avancée de la psychanalyse dans la pédiatrie

En effet, l'attitude et les croyances à l'égard de la petite enfance qui ont pu être développées entre la Première et la Seconde Guerre mondiale nous paraissent étonnamment archaïques. Les besoins du tout-petit sont considérés essentiellement sous l'angle physique, peu d'importance étant accordée aux besoins affectifs, ludiques ou psychomoteurs, alors que nous sommes désormais habitués à considérer que le bébé affirme dès la naissance une sensibilité extrême à son environnement, notamment relationnel. « Les savants pensent que les bébés sont sourds, presque aveugles, insensibles au monde qui les entoure. Selon leurs analyses, qui n'ont été remises fondamentalement en cause que depuis peu, ce n'est que très lentement que le petit enfant sort de cette nébuleuse inintelligible, que ses perceptions se forment et s'affirment, qu'il entre en contact avec autrui » (Rollet, 1995). Bien que cette attitude n'ait pas été partagée par tous les pédiatres, elle était très dominante. En fait, comme permet de le comprendre l'analyse d'Alain Norvez sur les débuts de la PMI, cette prépondérance accordée aux besoins physiologiques a été particulièrement marquée après la guerre, du fait de l'urgence de la lutte contre la mortalité infantile.

Toujours est-il que là comme ailleurs le modèle de l'évolution des savoirs n'est pas celui d'une accumulation de connaissances aboutissant à une harmonieuse progression de celles-ci, mais plutôt celui d'une tension

entre des positions contradictoires, qui peuvent entrer en conflit, susciter des retours en arrière, s'alimenter à des justifications idéologiques, voire économiques ou matérielles, pour repartir ensuite dans une autre direction lorsque le consensus scientifique ou le consensus social est favorable à une nouvelle évolution. À cet égard, si la période d'après-guerre présente une particulière pertinence dans cette entreprise, c'est qu'un problème particulier s'est posé à l'époque. Il a véritablement permis à la psychanalyse de faire irruption dans la pédiatrie et de la marquer de son emprise. Ce problème, c'était le nombre exceptionnel de bébés privés plus ou moins durablement de leurs parents après la guerre et placés en institution, et les graves perturbations psychologiques que l'on a constatées chez ces bébés.

C'est à partir de ce moment que les deux courants de la pédiatrie et de la puériculture traditionnelles, d'une part, qui s'intéressaient avant tout à la dimension biomédicale de l'enfant, et de la psychanalyse, d'autre part, vont véritablement s'interpénétrer pour donner la pédiatrie moderne.

En effet, se développe dès 1945 avec le psychanalyste américain René Spitz la critique de ce qu'on a appelé *l'hospitalisme*, c'est-à-dire les graves perturbations psychiques présentées par les bébés bénéficiant de soins physiques adéquats, mais qui restent totalement impersonnels et produisent chez l'enfant des carences affectives pouvant entraîner des troubles très graves. L'idée, jusqu'alors prévalante dans le milieu médical, du bébé comme « tube digestif » tombe alors en désuétude au profit d'une représentation de l'enfant qui accorde à la vie affective une place grandissante.

La reconnaissance de l'affectif précoce et la prévalence maternelle

Cette reconnaissance de l'importance de la vie affective dès la naissance que portent les pathologies de la relation précoce s'appuie sur la mise en exergue d'un lien fondamental : le lien mère-enfant. Et l'exhaussement de cette *dyade* mère-enfant est porté à un tel niveau que toutes les autres relations en sont minimisées, notamment la relation avec le père, ou même disqualifiées, comme ce le sera pour l'ensemble de l'accueil collectif. Ainsi, au terme de *carence affective* va progressivement être préféré celui de carences de soins maternels, puis, plus directement, de *carence maternelle* (Bowlby, 1951 ; Aubry *et al.*, 1955). Cette approche donne à la mère une place d'autant plus centrale par rapport au bébé qu'est reconnue par le biais de Jacques Lacan une *fonction symbolique* au père qui le console du déclin du patriarcat et justifie son éloignement de l'enfant. En parallèle, les lieux de garde subissent de nombreuses critiques sur leur caractère

trop collectif et dépersonnalisant. À une époque où redouble la guerre froide, ils pâtissent de leur assimilation à une pratique « collectiviste ». La psychanalyse se trouve alors constituée en théorie de référence quant au bien-être du bébé et contribue, dans le champ du savoir mais aussi de sa vulgarisation dans les médias, à l'affirmation du familialisme ambiant.

Dans l'ordre de la théorie largement dominante à l'époque, la chose est entendue. L'équilibre de l'enfant dépend de la phase primaire de fusion avec la mère, le père étant dévolu à « *s'occuper de l'environnement de la mère* » (Winnicott, 1971), les étrangers (à la triade) constituant des substituts toujours plus ou moins insatisfaisants. Cette position théorique reste d'actualité pour beaucoup de pédiatres, pourtant, nombre de psychologues et de cliniciens sont revenus d'une telle conception structurofonctionnaliste statique qui attribue une position spécifique et inaltérable à chaque parent, qui distribue des rôles et des fonctions strictement ordonnés autour de l'opposition père/mère, sans reconnaître son historicité.

Mouvements sociaux et réévaluations théoriques

Il faut distinguer deux dimensions différentes dans la réévaluation théorique qui s'est effectuée, celles-ci se chevauchent dans le temps et s'effectuent à deux niveaux très différents : celui du mouvement des idées fin des années 1960-1970 et celui de la recherche biomédicale avec l'introduction des procréations médicalement assistées à la fin des années 1970-1980.

Alors que l'époque voyait se diffuser des comportements remettant en cause l'ordre familial antérieur (virginité, divorce, union libre...), ou se revendiquer des mœurs jusqu'alors clandestines (homosexualité...) et surtout devenir massive la revendication féministe d'émancipation, de nombreux écrits sont venus soutenir ou alimenter les mouvements sociaux et les mutations en cours. La conception de la parentalité a constitué un des éléments centraux des débats. Fut remise en cause de façon virulente la version autoritaire de l'autorité paternelle et parentale aussi bien que les contraintes sociales limitant la relation amoureuse. Ceux que l'on a appelés, faute de pouvoir les légitimer par une désignation adéquate, les « nouveaux pères », symbolisent alors la recherche de nouveaux repères éducatifs.

Dans ce débat, plusieurs écrits ont fait date. Elisabeth Badinter (1980) est venue infliger une blessure narcissique au féminin traditionnel en contestant l'existence d'un instinct maternel et d'un amour inné de la mère pour son enfant. L'écho donné à sa thèse ne pouvait laisser indifférents les chercheurs, d'autant plus que Bruno Bettelheim (1969) était venu, de

l'intérieur même du champ des cliniciens, remettre en cause l'idée de la prévalence de la mère dans toute éducation à partir de l'analyse des kibboutz.

Mais la plus significative de ces réévaluations venait de ceux-là mêmes qui avaient contribué à théoriser en France la prévalence maternelle. Deux membres de l'équipe de Jenny Aubry - Myriam David et Geneviève Appel - relativisent l'importance considérée jusqu'alors comme irremplaçable de la mère dans la socialisation du jeune enfant par la publication de leur étude : *Loczy ou le maternage insolite* en 1973. Partant de l'observation de la façon dont des bébés séparés de leurs parents étaient pris en charge, sous la direction d'Emmi Pickler, à l'Institut national de méthodologie des maisons d'enfants de Budapest (plus connu sous le nom de sa rue, Loczy), elles concluaient - fait extraordinaire pour les tenants de cette école - à la valeur d'un tel établissement, qui évite aux enfants « des carences graves, leur assure un bon développement, une organisation de leur appareil psychique et des possibilités de relation à autrui ».

Bien qu'elles continuent à penser que le soin à l'enfant est l'affaire de la mère, une brèche est ouverte dans la conception gynocentrique de la socialisation, qui va permettre de donner une nouvelle légitimité aussi bien à l'action des lieux d'accueil - qui ont répondu aux critiques sur leur attitude dépersonnalisante en intégrant l'idée d'enfant-sujet (Dolto, 1985) - qu'à celle des pères s'essayant à la mise en œuvre d'une présence nouvelle à leurs jeunes enfants.

L'arrivée sur le devant de la scène de la question du père

Toute une fraction des psychanalystes va s'évertuer à théoriser cette présence des pères à partir des années 1980, aussi bien de l'intérieur du champ lacanien qu'en s'opposant à son emprise ; alors que si les sociologues commencent à s'intéresser sérieusement à la question du père, c'est d'abord par le biais de l'analyse des dissociations familiales et de leurs conséquences sur la paternité ou la beau-parenté.

Bien que perdue la position traditionnelle selon laquelle le père n'est pas apte à s'occuper du bébé et doit se satisfaire de son rôle de séparateur de la dyade et de médiateur du social, les contestations à l'égard de cette position dominante sont de plus en plus nombreuses et s'organisent en faisceau. Elles remettent en question pour chaque moment de la vie la légitimité d'une telle opposition entre les positions parentales.

Ainsi, selon Geneviève Delaisi de Parseval (1981), « au regard de la procréation, l'homme et la femme, le père et la mère, ont un fonction-

nement psychique identique. Ils partent, si l'on peut dire, avec le même bagage psychologique (conscient et inconscient) et sont, en ce sens, des êtres humains avant d'être des êtres sexués ».

Les manifestations d'une couvade¹ masculine durant la grossesse de la femme montrent l'importance du rapport imaginaire de l'homme à la grossesse et l'enfantement et son implication fantasmatique, à l'opposé d'une représentation qui fait de l'enfant la « chose » de la mère. Ainsi affirme Bernard This (1980) : « Si l'enfant n'est pensé que dans le "continuum mère-enfant, comme faisant partie du corps de sa mère", ne faisant qu'un avec elle, tout père porteur d'enfant ne sera qu'un usurpateur, un voleur, un pédéraste. Le corps à corps sera réservé à la mère, le père ne pouvant qu'aimer son enfant à distance ».

Le refus d'une telle position, bien d'autres le prendront en charge, y compris des femmes, comme par exemple Christiane Olivier (1994).

Comment pouvoir dire ou écrire qu'un père ne se fera pas aimer par le contact physique, alors que c'est le seul moyen d'entrer dans la bulle du très jeune enfant qui, dans ses premiers mois, n'a comme repères que l'odeur du corps de l'Autre, la peau spécifique et particulière de l'Autre, le holding (façon de tenir l'enfant) de l'Autre, le bruit des pas de l'Autre, et enfin la chanson que fait sa parole quand il parle, qu'il soit content ou en colère ?

Sans doute, nous dit Delaisi, est-ce de l'extraordinaire valorisation de l'utérus comme producteur de l'enfant dans notre culture que découle une représentation du père comme portion congrue de l'enfantement et de ses suites ; mais l'une des conséquences de la généralisation de la contraception moderne va bien être d'éroder cette représentation en obligeant à « penser » l'enfant avant de le faire. « Faire œuvre de père et mère est aujourd'hui un travail qui s'effectue au stade de la conception d'un enfant, plutôt en amont qu'en aval de la naissance : plutôt au moment où les parents pensent l'enfant qu'au moment où ils l'éduquent » (Bataille, 1989). L'effet de libération va alors être double concernant aussi bien la maîtrise du corps des femmes par elles-mêmes que la revalorisation d'une paternité beaucoup plus volontaire que subie.

Confortée par les résultats d'un nombre croissant d'études, la compétence paternelle s'affirme de plus en plus comme équivalente à celle de la mère, sans pour autant y être isomorphe. En fait, « maternage et paternage

1. Nombre de pères produisent des symptômes durant la grossesse, dont beaucoup tournent autour de l'idée de modification du ventre (prise de poids, ballonnements, vomissements...) et semblent traduire la participation inconsciente du père à la gestation. Le terme de *couvade* pour désigner cet état réfère aux pratiques ritualisées d'accompagnement des pères à l'accouchement de leur femme, bien connues des ethnologues, que l'on rencontre dans de nombreuses sociétés tout au long de l'histoire.

restent pour les intéressés sans confusion possible » (Saint-Marc, 1988) et le paternage ne menace nullement les identités de sexe, alors même qu'est démontrée l'adaptabilité sans problème des enfants à différentes figures d'attachement (Lamb *et al.*, 1982). Dans ce débat, les travaux de psychologie du développement servent à étayer l'idée de la reconfiguration des relations du bébé aux deux parents, que ces travaux soient d'origine américaine ou réalisés en France, notamment par Jean Le Camus et son équipe (Le Camus, Labrell et Zéaouche-Gaudron 1997 ; Le Camus, 1999).

Ils contribuent à légitimer la compétence paternelle en matière de soins et d'éducation du jeune enfant, aussi bien d'ailleurs que l'importance d'autres acteurs de l'entourage de l'enfant comme les autres enfants du même âge (Espinoza et Le Camus, 1991). Cela n'est pas sans conséquence pour la légitimité sociale des nouvelles attitudes parentales, ainsi que pour la théorie clinique, qui doit se reconfigurer.

Repositionnement du paradigme clinique

En effet, autant de résultats présupposent un certain nombre de réorganisations de la théorie clinique, dont un auteur comme Michel Tort (1989) va brillamment montrer les enjeux. Et ces enjeux sont d'importance puisqu'à la disqualification antérieure de la position paternante du père, c'est-à-dire la délégitimation de son action concrète à l'égard du bébé, a correspondu une entreprise de « *désymbolisation du maternel* » par assignation de la mère à tenir la place de la matière fusionnelle d'où émerge le bébé, et, par contrecoup, délégitimation de sa capacité à s'inscrire dans le symbolique. En d'autres termes, il n'était de ce point de vue ni vraiment légitime pour les pères de soigner leur bébé, ni vraiment légitime pour les mères de travailler ou d'investir le politique, chose que les évolutions sociales ont largement battue en brèche.

Ces énoncés critiques répondent au risque que l'organisation de la reproduction humaine, méconnue comme le lieu implicite de la reproduction sociale, n'en soit invitée à fonder l'historique comme naturel, en figeant une représentation d'un certain ordre familial pourtant historiquement daté. Ce qui est loin d'être sans importance pratique, car pour être véritablement fondées dans la réalité sociale, les nouvelles attitudes qu'expriment les mutations des mœurs demandent à être légitimées sur le plan des savoirs et de ce qu'ils autorisent au niveau social.

Mais ces réévaluations contradictoires et largement inabouties de la théorie dominante ont dû composer avec des bouleversements tout aussi fondamentaux, ceux apportés par le progrès biomédical qui a permis d'intervenir sur le processus même de la reproduction.

Retour du biomédical et bouleversements éthiques

La rupture que vont provoquer les progrès de la biologie médicale appliquée à la reproduction sur les conceptions de la parentalité, avant même que d'intéresser l'ordre des savoirs constitués sur l'Homme, va être d'ordre éthique. Les sciences humaines ne peuvent fournir de réponses aux questions que d'emblée posent les procréations médicalement assistées, dès 1978 avec la naissance en Angleterre du premier « bébé éprouvette », Louise Brown. Très rapidement les médecins, devant la réticence des psychanalystes à répondre à leurs interrogations, à leur offrir « une garantie pour les assurer qu'ils n'étaient pas en train de fabriquer des psychotiques à la chaîne » (Delaisi de Parseval, 1985), vont se tourner vers les philosophes et les représentants des instances de régulation morale du social que sont les religions.

L'apparition des comités d'éthique symbolise cette réorganisation tout autant qu'elle exprime le désarroi ambiant, car ce dont il faut bien prendre la mesure est que ces nouvelles techniques d'aide à la procréation apportent désormais *de l'incertitude* là où les théories traditionnelles se sont élaborées au regard de l'immuabilité des données constitutives de la parentalité. Le plus bel exemple en est fourni par la remise en question de ce qui de tout temps a permis d'asseoir les représentations du parental : la certitude de la maternité biologique. Avec le transfert d'embryon se pose la question de savoir qui est la mère biologique : la donneuse d'ovocytes ou la porteuse de l'embryon. L'enfant pourrait-il être issu de deux mères, puisque l'une et l'autre sont indispensables à sa survie avant qu'il n'en vienne à naître ? La question est choquante, presque irrévérencieuse à l'égard de l'éternel maternel, et la tendance sera très vite à la refouler en instituant en France l'anonymat et le secret en ce qui concerne les donneurs de gamètes.

Le désarroi est grand puisque selon les pays, ou même les moments de l'histoire d'un pays, telle ou telle pratique sera ou non légalisée et autorisée ou interdite. Les donneuses d'ovocytes seront selon les cas anonymes ou pourront faire partie de l'entourage de la mère, et les mères « porteuses » autorisées ou non à exister. Pour l'homme, le don de sperme pose le même problème, mais il est moins choquant pour l'esprit (et pour la théorie), car la paternité a toujours été réputée incertaine biologiquement et définie socialement. Ajoutons à cela que ces techniques peuvent concerner d'autres personnes que celles vivant en couple hétérosexuel, qu'il s'agisse de personnes seules ou de couples homosexuels de l'un ou l'autre sexe, voire de femmes ménopausées, et l'on conçoit que la représentation *normale* de la parentalité en prenne un drôle de coup.

LA DIFFRACTION DES SAVOIRS DANS LES MÉDIAS

Confrontés à ce foisonnement des discours ayant trait à la petite enfance et à la parentalité, et à cette exacerbation des questions relatives à la conception, la gestation, la naissance, le très jeune âge et la filiation, les médias ont adopté un positionnement jouant sur la complémentarité, c'est-à-dire un écho relativement faible dans les publications à vocation généraliste (et même celles destinées au public féminin), qui vont traiter plus spécifiquement des questions d'actualité (par exemple, celles relatives à la filiation), compensé par l'apparition et le développement de supports exclusivement consacrés à la petite enfance et à la parentalité. Parmi eux des livres bien sûr, dans la tradition déjà ancienne des manuels de puériculture, mais surtout ce phénomène nouveau qu'a constitué l'apparition de périodiques voués aux bébés et à leurs parents, dont l'ancêtre et le prototype est constitué en France par la revue *Parents*, fondée au moment où les questions relatives au privé font irruption sur la scène publique, en 1969. L'actualité y est presque ignorée, au profit d'une position de soutien pragmatique à la parentalité et à l'élevage du bébé.

Ce dont il est question dans ces revues, c'est d'abord de la périnatalité et de la toute petite enfance, dans le but de satisfaire la soif d'informations des parents et de répondre à leurs angoisses quant à la bonne façon de se comporter avec leur enfant. Les savoirs évoqués apparaissent ainsi fonctionnalisés et sont un peu présentés comme des « recettes » pour réussir une éducation a priori problématique. En ce sens, ils semblent relever d'une double logique : répondre à une demande suscitée par l'engouement pour la petite enfance et les questions relatives à la parentalité, et, dans le même temps, étendre et renforcer cette demande pour entretenir la logique de mise sur le marché de savoirs transformés en objets de consommation.

Dans ce processus en spirale de vulgarisation incontrôlée, les connaissances scientifiques apportent, malgré elles, une légitimité à un discours dont la caractéristique majeure reste de ne pas satisfaire aux exigences de rigueur du domaine dont il s'inspire. Est ainsi le plus souvent gommée la dimension de discussion et de mise en perspective des énoncés les uns par rapport aux autres propre à l'espace public et au champ scientifique, comme si la nouvelle conscience sociale de l'enfant comme paradigme de la valeur de l'être trouvait dans les médias son espace le plus approprié. Je n'ai pas le temps ici de développer cette analyse, je n'en retiendrai que les conclusions et l'image du jeune enfant qui s'y trouve véhiculée.

Les risques de la médiatisation

En ce qui concerne les procédés mêmes de médiatisation, l'un des premiers risques de la diffusion de masse des idées savantes est celui de leur excessive simplification, au bénéfice bien souvent de la tentation à laquelle est confrontée tout discours journalistique : le sensationnalisme.

La principale critique que l'on peut alors adresser à la diffusion mass-médiatique des savoirs constitués réside bien dans ce que j'appellerai leur *décontextualisation*, c'est-à-dire la disparition du contexte de production des savoirs en question, ce qui en fait leur intérêt, leur spécificité, mais aussi leur caractère relatif et la possibilité de leur mise en discussion. L'oubli fréquent de la référence à l'énonciateur ou de l'identification des énoncés participe de ce procédé qui confère au savoir invoqué une apparence de vérité scientifique *révélée*.

Ainsi, bien souvent la logique de démonstration de l'énoncé (méthode, champ d'enquête, référentiels théoriques...) disparaît au bénéfice de la seule légitimité du discours de l'expert et de ce qui en fait son autorité : le statut symbolique de la source, le statut du scientifique, du « savant ». Et ce d'autant plus lorsque le savoir de référence apparaît comme plus « scientifique », c'est-à-dire plus médical. L'exemple de la meilleure façon de coucher le bébé pour prévenir la mort subite du nourrisson apparaît caricatural de l'effet d'imposition d'une norme considérée comme scientifique, et de la relativité de celle-ci lorsqu'elle est subitement transformée en son contraire : le repos sur le dos, pour cause de nocivité de l'ancienne norme légitime, le repos sur le ventre.

Ce qu'évacue bien souvent la vulgarisation médiatique, c'est la dimension de la contradiction entre plusieurs théories scientifiques, le contexte parfois polémique ou conflictuel à l'intérieur duquel celles-ci peuvent être énoncées. Cette perte de relativité du savoir aboutit en quelque sorte à sa réification, la surlégitimation de ce qui est dit au détriment de ce qui ne l'est pas.

Mais les critiques que l'on peut adresser à la diffusion de masse des savoirs constitués ne sauraient masquer l'importance des médias comme caisse de résonance, support d'information et espace d'incitation au développement des connaissances qu'ils représentent. En sollicitant les chercheurs, en diffusant leurs propos, en mettant en discussion entre elles la multiplicité des sources médiatiques, ils participent d'un renouvellement des interrogations et d'une mise en perspective de celles-ci, au-delà des imperfections des discours.

En définitive, le risque reste double : celui d'une « psychologisation » excessive du regard sur l'homme, alliée à une « réification » des savoirs

présentés comme atemporels et révélés. Le lecteur-consommateur se trouve en effet confronté à une profusion de discours, dont il n'est pas toujours à même d'appréhender l'articulation, selon les deux axes de leur concomitance et de leur succession dans le temps.

Les deux pôles du savoir vulgarisé

On a l'impression, à lire la façon dont les savoirs sont utilisés et présentés dans les magazines étudiés, que la manière de procéder oscille entre deux pôles ou deux manières de faire assez différenciées. D'un côté, un savoir qui fonctionne un peu comme un alibi pour exprimer la position du journaliste ou du journal, ou pour satisfaire à un objectif de distraction ou d'amusement. C'est un peu le savoir-spectacle, où s'établit avec un lecteur placé en position de consommateur une sorte de connivence. De l'autre côté, un savoir beaucoup plus construit qui place le lecteur en position d'analyste ou de témoin, et participe beaucoup plus de la volonté de démonstration. Les références sont alors nombreuses et rigoureuses et le propos comporte une dimension pédagogique.

L'ensemble des utilisations du savoir savant rencontrées participe de l'un ou l'autre pôle, souvent des deux, oscillant entre une volonté démonstrative et une volonté plus ludique, mais ils semblent tous assumer une même fonction. Cette fonction des discours médiatiques se décline sur deux registres : celui du *cadre référentiel des comportements* des lecteurs-consommateurs et celui de la *légitimation des attitudes* préconisées ou induites.

Dans le champ de la petite enfance et de la parentalité, ce qui est ainsi produit, c'est en quelque sorte *un espace personnel de positionnement éducatif socialement légitime*. Des normes savantes se dégagent de la lecture des articles et le lecteur se retrouve *de facto* invité à se positionner à leur égard, et ce de façon d'autant plus impérative que le support entretient avec la petite enfance un rapport privilégié. L'angoisse éducative des parents trouve à s'alimenter dans un système qui fonctionne sur l'implicite d'une incompétence des parents, voire de leur démission. Isolés par la nucléarisation de la famille, angoissés par l'accueil d'un enfant qui est souvent le premier, les parents cherchent peut-être avant tout dans la lecture des magazines la réduction de leur culpabilité et la recette pour incarner l'objectif social intériorisé : être de « bons parents ».

On le voit, le discours médiatique est éminemment *paradoxal*. Paradoxe, en effet, que de vouloir diffuser à destination d'un large public des savoirs destinés à un public de spécialistes ; paradoxe ensuite que de recourir pour cela à des supports dont l'objectif premier reste marchand ;

paradoxe enfin que ce circuit de médiatisation à visée générale et à logique commerciale contribue à la mise en relation des discours savants et à leur inscription dans l'espace public de discussion des idées savantes, en l'occurrence sur les bébés.

On aboutit ainsi à *la production d'un espace public « consommatisé »* (c'est-à-dire indexé à la logique de la consommation), où par exemple le livre prend – sous la forme privilégiée de l'essai en sciences humaines – le statut d'un support de mise en discussion publique d'un savoir savant susceptible de faire écho dans tous les cercles de diffusion. La controverse savante se retrouve ainsi mass-médiatisée, et c'est peut-être la qualité de ce système imparfait que de mettre en place des conditions – bien que partielles et orientées – d'une démocratisation possible du savoir, de l'accessibilité possible à celui-ci si le lecteur prend la peine d'en déchiffrer les codes. Dans ce contexte pluridimensionnel des discours que je viens d'évoquer, qu'en est-il d'abord de la place faite à l'enfant, puis de l'image qui en est donnée ?

LE NOUVEAU REGARD SUR L'ENFANT

Ce que met en évidence cette évolution est bien le renouveau d'une morale sociale de l'enfance qui va poser l'enfant comme un individu à part entière, *un sujet*. Que ce soit à travers les dispositifs émanant de la société civile qui visent à soutenir la parentalité – lieux d'accueil enfants-parents, centres de médiation familiale, lieux pour l'exercice du droit de visite, ludothèques, etc. – ou par des réponses plus institutionnalisées, comme les comités d'éthique, aux nouvelles interrogations d'ordre véritablement philosophique que posent les techniques de procréation médicalement assistée, ou plus récemment encore de clonage, ce dont il est désormais question c'est bien des *droits de l'enfant*, et ce avant même sa conception.

L'enfant dans l'aide médicale à la procréation

Nous sommes ainsi passés en un demi-siècle de l'exhaussement par la théorie d'un lien fondamental qui paraissait immuable en raison de sa texture biologique même, le lien mère-enfant, à la mise en question de l'immuabilité de ce lien jusque dans son caractère jusqu'ici inaliénable : son substrat biologique. Non seulement il y a désormais dans certains cas « concurrence » entre l'ovule et l'utérus pour établir la maternité biologique, mais l'éventualité d'une conception entièrement *in vitro* n'est plus utopique, seules les règles humaines pouvant y contrevenir...

Le processus que la contraception moderne a permis de g n raliser progressivement   la majeure partie de la population, la dissociation entre la sexualit  et la procr ation, s'est ainsi trouv   largi par une nouvelle dissociation, celle de la procr ation et de la filiation (Th ry, 1996). Dans les deux cas, les progr s de la m decine ont exacerb  des mutations en cours dans le domaine des m eurs pour en faire ressortir le caract re fondamental en syst matisant les interrogations. Les choses, en effet, se complexifient et se syst matisent, il faut d sormais distinguer pour la m re comme pour le p re la dimension sociojuridique organisant la filiation (Ouellette, 2000), de la dimension  ducative et de la dimension biologique. Le droit en est alors amen    renouer avec la transcendance d'une prise de position philosophique, indiquant le statut de chacun des individus concern s et les r gles de fonctionnement du nouveau syst me de la parent . De quelque c t  qu'on le prenne, il y a bien n cessit  de *reconstruire les liens familiaux* (Bastard et al., 1996).

Le statut du petit enfant dans l'imaginaire social

Pris entre l'importance que lui accordent les discours et la multiplication des situations de parentalit , le jeune enfant voit son image se complexifier en plusieurs facettes.

L'enfant-sujet se situe   la conjonction du processus g n ral d'individualisation, qui a recentr  sur le v cu psychologique l'attention accord e   la personne, et de la valorisation de la petite enfance port e par les savoirs psychanalytiques et psychologiques. L'enfant est d sormais per u et investi comme un  tre humain   part enti re d s la naissance (et souvent bien avant), comme *un individu* ; ce qui s'est traduit par l' mergence parall le dans la sph re publique de l'affirmation de ses droits et leur officialisation avec la Convention internationale des droits de l'enfant en 1992.

Articul e   cette dimension, la facette de *l'enfant performant* ou de *l'enfant acteur* de son propre d veloppement, qu'ont particuli rement mis en  vidence les travaux r cents sur les apprentissages, corrige quelque peu la vision d'un b b  dot  d'embl e de tout un potentiel dont il suffit de favoriser l' panouissement. Le b b  est capable d'apprentissages pr coces insoup onn s jusqu'  peu, ce qui a pour cons quence le possible surinvestissement de cette dimension par ses parents, soucieux face   la comp tition sociale qui l'attend de d velopper au mieux ses capacit s pr coces.

Ce *b b  surinvesti* s'articule lui-m me   deux dimensions qui l' clairent : son statut d' l ment majeur de la r alisation de soi parentale, et les craintes quant   sa vuln rabilit    des sollicitations excessives. En fait, le mod le moderne d'affirmation de l'autonomie individuelle dans le relationnel trouve dans la r ussite en tant que parent un  l ment majeur

de la réussite personnelle. Ce qui favorise la surenchère des attentes parentales et le désir projectif de la réussite scolaire et sociale de l'enfant.

L'image de *l'enfant vulnérable* vient alors compléter en négatif ces différentes dimensions. Elle participe de plusieurs ordres de risques : celui du gavage intellectuel par surapprentissage précoce dû à des parents trop zélés, celui des perturbations relationnelles liées à l'instabilité des formes familiales (divorces, recompositions...), réactivant l'idée de carence affective, celui des désordres généalogiques susceptibles d'être générés par ces situations ou les nouvelles procréations assistées, celui de la prise en compte dans des stratégies marchandes qui l'utilisent comme un objet, celui enfin de la séduction pédophile ou incestueuse. Autant d'éléments qui montrent l'ambivalence actuelle de l'image du jeune enfant dans la société, ses acteurs et ses institutions, et cette « ambiguïté fondamentale qui a présidé à la personnalisation du lien à l'enfant » (Théry, 1998).

En effet, le processus de personnalisation, de promotion d'un enfant-sujet, met l'accent sur la dimension de l'épanouissement de l'enfant au détriment de ce que Hannah Arendt (1991) désignait comme la deuxième dimension de la socialisation : l'apprentissage du monde. Dans cette optique, la tension entre ces deux dimensions inhérentes à toute éducation serait évacuée au profit d'une vision d'un enfant préformé, disposant en lui de toutes ses potentialités, qu'il suffirait alors de « révéler » ou de « réaliser ». Pour elle, « considérer l'enfant comme une personne déjà constituée, dont il ne s'agirait que d'accompagner le développement et de favoriser les potentialités propres, consiste très précisément à refuser cette tension, et à dévaluer la tâche de l'apprentissage du monde au profit de celle de l'émancipation vitale ». Ceci ne va pas sans conséquence sur le positionnement éducatif des parents et peut éclairer les difficultés que rencontrent nombre d'entre eux dans l'exercice de leur fonction parentale.

Face à ce renouvellement des représentations du destin social de l'enfance, l'accueil collectif constitue l'une des valeurs premières de la socialisation, et la multiplication des figures éducatives et sociabilitaires, le garant de l'équilibre de ce petit enfant de plus en plus reconnu comme relationnel, dans un mouvement qui réconcilie la problématique de l'épanouissement avec celle de l'apprentissage.

LA LÉGITIME DIVERSIFICATION DES MODÈLES DE SOCIALISATION

On pourrait dire en conclusion que la théorisation des nouvelles formes de la vie familiale et de la socialisation de l'enfant met en évidence l'intérêt pour le jeune enfant aussi bien du nouvel investissement des pères que

de l'ouverture vers un cadre collectif de socialisation, tout en insistant sur la spécificité des places parentales et l'impossibilité d'une indifférenciation de celles-ci, notamment quant à leur caractère sexué.

À travers les débats et les analyses se dégage ainsi l'existence d'un *nouveau modèle de parentalité*. Ce nouveau modèle s'articule aux revendications égalitaristes dans le couple et à l'avènement de l'enfant sujet, s'appuyant sur la recomposition des rapports familiaux et du contexte de socialisation. Il suppose la reconnaissance de la légitimité du travail de la mère, de l'investissement du père dans le soin à l'enfant, de l'ouverture aux pairs et aux éducateurs par l'accueil collectif. Il s'inscrit dans la logique de l'avènement des valeurs républicaines dans le domaine privé et pose la question de l'articulation du public et du privé dans une perspective où « ce qui est généralement considéré comme relevant strictement de l'ordre de la vie privée, est bien directement tributaire de l'organisation sociale elle-même dans ses différentes dimensions » (Neyrand, 1999).

Ce qui s'ouvre désormais aux couples, bien que seulement partiellement légitimé par un consensus des savoirs sur la parentalité toujours largement conflictuel, est un espace de négociation de leur façon propre d'investir leur rapport à l'enfant sans qu'il leur soit nécessairement assignées des places spécifiques à tenir. La normativité de la désignation d'attitudes parentales différenciées pour chaque sexe comme partie prenante de chacune de leur fonction se trouve aujourd'hui remise en cause et s'estompe progressivement. Aujourd'hui, il est de plus en plus reconnu que si la fonction maternelle et la fonction paternelle concourent à la définition de l'identité sexuée des individus, l'évidence fondamentale de la différence sexuelle pourrait suffire à la soutenir, avec tout ce qu'elle implique dans sa gestion psychologique et sociale (Œdipe, prohibition de l'inceste, organisation de la filiation...). La neutralisation d'un certain nombre de comportements ou de domaines considérés comme sexués (activités domestiques, soins à l'enfant, participation politique...) ne peut que contribuer à l'objectif affiché des sociétés démocratiques : l'épanouissement de l'individu, qu'il soit femme, homme ou petit enfant.

BIBLIOGRAPHIE

Althüsser, L. (1965). *Pour Marx*, Paris, Maspéro.

Althüsser, L. (1973). *Lire le capital*, tome I, Paris, Maspéro.

Arendt, H. (1991). *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

Aubry et al. (1955). *La carence de soins maternels. Les effets de la séparation et de la privation de soins maternels sur le développement des jeunes enfants*, CIE, Paris, Presses universitaires de France ; réédité en 1983 sous le titre *Enfance abandonnée*, Paris, Scarabée-Métallé.

- Bachelard, G. (1967). *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- Badinter, E. (1980). *L'amour en plus*, Paris, Flammarion.
- Bastard, B., L. Cardia-Vonèche, B. Eme et G. Neyrand (1996). *Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros-Fondation de France.
- Bataille, P. (1989). « Les anciennes féministes et les nouveaux pères : le nouveau désir d'enfant dans le couple », *Dialogue « Cherche père désespérément. Nouvelles conceptions, nouveaux pères ? »*, 104(2^e trimestre).
- Bettelheim, B. (1969). *Les enfants du rêve. Une expérience communautaire dans un kibboutz d'Israël*, Paris, Laffont.
- Bourdieu, P. (1993). « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100(décembre).
- Bowlby, J. (1951). *Soins maternels et santé mentale*, Genève, OMS.
- Commaille, J. (1996). *Misères de la famille question d'État*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Cramer, B. (1985). « Ils nous entendent », dans Geneviève Delaisi de Parseval (dir.), *Autrement « Objectif bébé : une nouvelle science, la bébologie »*.
- David, M. et G. Appel (1973). *Loczy ou le maternage insolite*, Paris, CÉMÉA-Scarabée.
- Dugnat, M. et M. Arama (1999). « Patern(al)ité et matern(al)ité », dans M. Dugnat (dir.), *Devenir père, devenir mère*, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- Debré, R. (1965). « La France et ses enfants », *La Revue de Paris*.
- Delaisi de Parseval, G. (1981). *La part du père*, Paris, Seuil.
- Delaisi de Parseval, G. (1985). *Dialogue « Bioéthique et désir d'enfant »*, 87.
- Dolto, F. (1985). *La cause des enfants*, Paris, Laffont.
- Espinoza, O. et J. Le Camus (1991). « Les relations interpersonnelles précoces », dans Hanna Malewska-Peyre et Pierre Tap (dir.), *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*, Paris, Presses universitaires de France.
- Foucault, M. (1963). Préface à *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, Presses universitaires de France.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines*, Paris, nrf Gallimard.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Hurstel, F. (1996). *La déchirure paternelle*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hurstel, F. (1985). « Les changements dans la relation père-nourrisson en France : qui sont les pères qui "paternent" ? », *Neuropsychiatrie de l'enfance*, 33(2-3).
- Joseph, I. et P. Fritsch (1977). *Disciplines à domicile. L'édification de la famille*, Fontenay-s/ Bois, Recherches, 28.
- Lamb, M.E., Carl Hwang, A. Frodi et M. Frodi (1982). « Security of mother and father-infant attachment and its relation to sociability with strangers in traditional and non traditional Swedish families », *Infant Behavior and Development*, 5(4).
- Levi-Strauss, C. (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses universitaires de France.

- Le Camus J., F. Labrell et C. Zéaouche-Gaudron (1997). *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant*, Paris, Nathan.
- Le Camus, J. (1999). *Le père éducateur du jeune enfant*, Paris, Presses universitaires de France.
- Lelong, M. et F. Alison (1951). « Maternité et petite enfance », *Informations sociales*, 24.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- Naouri, A. (1985). *Une place pour le père*, Paris, Seuil.
- Neyrand, G. (2001). « Mutations sociales et renversement des perspectives sur la parentalité », dans D. Le Gall et Y. Bettahar, *La pluriparentalité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Neyrand, G. (2001). « Domination masculine, divorce et pouvoir maternel », *Femmes Info*, « La parentalité et la question du père », 93 (printemps).
- Neyrand, G. (2000). « Les mésaventures du père », *Sciences Humaines* « Les hommes en question », 112, janvier.
- Neyrand, G. (2000). « Conjugalités plurielles et renouvellement de la parentalité », *Dialogue* « Nouveaux couples, nouvelles familles », 150 (4^e trimestre).
- Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, Presses universitaires de France.
- Neyrand, G. (1999). *Pluralité des formes de régulation des relations privées. Des incertitudes de la famille au flottement des discours publics*, mémoire d'habilitation à la direction de recherche en sociologie, Université de Caen, janvier.
- Neyrand, G. (1995). *Sur les pas de la Maison verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents*, Paris, Syros/Fondation de France.
- Neyrand, G. (1994). *L'enfant face à la séparation des parents*, Paris, Syros.
- Norvez, A. (1990). *De la naissance à l'école. Santé, modes de garde et préscolarité dans la France contemporaine*, Paris, INED/Presses universitaires de France.
- Olivier, C. (1994). *Les fils d'Oreste ou la question du père*, Paris, Flammarion.
- Ouellette, F.R. (2000). « L'adoption face aux redéfinitions de la famille et de l'institution généalogique », dans A. Fine (dir.), *Parents de sang, parents adoptifs*, Paris, LGDJ.
- Parsons, T. (1995). *Family, socialization and interaction process*, New York, Lencoe Free Press.
- Rollet, C. (1995). « Le statut familial et social du tout-petit : aspects historiques », dans M. Glaumaud-Carré et M. Manuélian-Ravet (dir.), *Le bébé et les apprentissages*, Paris, Syros/Idéf.
- Roussel, L. (1989). *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- Saint-Marc, C. (1988). « La compétence relationnelle du père. Son influence sur le développement sociopersonnel du jeune enfant », *Revue française des affaires sociales* « Pères et paternité dans la France et l'Europe d'aujourd'hui », Actes du colloque DPM-DAS.

- Spitz, R.A. (1945). « Hospitalism : An inquiry into the genesis of psychiatric conditions in early childhood I », *The psychoanalytic study of the child*, New York, International Universities Press.
- Singly, F. de (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.
- Segalen, M. (1991). « Les métamorphoses de la famille », *L'Histoire*, 150(décembre).
- Théry, I. (1998). *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob/La Documentation française.
- Théry, I. (1996). « Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence », *Esprit « Malaise dans la filiation »*, 227(décembre).
- This, B. (1980). *Le père, acte de naissance*, Paris, Seuil.
- Tort, M. (1992). *Le désir froid : procréation artificielle et crise des repères symboliques*, Paris, La Découverte.
- Tort, M. (1989). « Artifices du père », *Dialogue « Cherche père désespérément »*, 104 (2^e trimestre).
- Tort, M. (1988). « Les situations monoparentales et la question psychanalytique », *Dialogue*, 101(3^e trimestre).
- Winnicott, D.W. (1971). *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot (Londres, 1958).
- Winnicott, D.W. (1991). *L'enfant et sa famille. Les premières relations*, Paris, Payot.
- Zaouche-Gaudron, Chantal (dir.) (2001). *La problématique paternelle*, Ramonville, Érès.